



Les proches de personnes souffrant de problèmes d'addiction

La Fondation Phénix répond volontiers aux questions et offre de l'aide aux personnes proches des malades de l'addiction. Plusieurs possibilités de demandes peuvent se présenter :

- **S'il s'agit d'un proche d'un patient qui est déjà suivi par un des centres de la Fondation Phénix**, le secret médical auquel chaque médecin ou thérapeute est tenu, est strictement respecté. Avec l'accord du patient, un entretien avec celui-ci et le proche désigné est proposé ; la démarche peut ainsi se faire en toute confiance pour un soutien adéquat du patient et du proche. Cet entretien peut, selon la décision prise en commun, rester ponctuel ou s'ouvrir vers un suivi en couple ou en famille. Le proche peut également être invité à participer aux informations en groupe. Il peut aussi bénéficier d'un suivi individuel le cas échéant.
- **S'il s'agit d'un proche d'un malade qui n'est pas suivi par un des centres de la Fondation Phénix**, le proche peut consulter pour lui-même afin d'obtenir un soutien adéquat ainsi que des traitements éventuels pour des problèmes de santé qu'il aurait pu développer dans ce contexte (par exemple : problèmes de sommeil, d'anxiété, de dépression, ou encore divers problèmes d'ordre psychosomatique, ...).
- **Si la demande émane d'un intervenant du réseau social ou professionnel** d'un des patients suivi par un des centres de la Fondation Phénix, un accord préalable du patient est demandé dans le but d'organiser une réunion de réseau en présence et en accord avec le patient.

Dans les entretiens, le proche du patient reçoit systématiquement des informations sur la maladie de la dépendance ainsi que sur les mécanismes relationnels de la co-dépendance qui peuvent s'instaurer dans la relation avec le malade d'addiction et son proche (**voir texte sur la co-dépendance**).

Les proches reçoivent également les coordonnées de groupes d'entraide.